

# Communiqué

pour diffusion immédiate

## L'horaire estival en vigueur à l'écocentre de la MRC de Drummond

Le 1<sup>er</sup> avril 2021 – La direction de l'écocentre de la MRC de Drummond annonce l'entrée en vigueur de l'horaire estival.

Situées au 5620, rue Saint-Roch Sud à Drummondville, à l'arrière de l'édifice de Récupération Centre-du-Québec, les installations de l'écocentre sont dorénavant accessibles du mardi au samedi, de 8 h à 17 h, et ce, jusqu'à la fin du mois de novembre.

Afin de maximiser l'efficacité du service, les gens sont invités à préparer leur visite en triant leurs matières avant d'arriver sur place. Ils sont également tenus de respecter les mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19.

L'accès à l'écocentre est réservé aux citoyens des municipalités de la MRC de Drummond y apportant des résidus d'origine domestique. Les résidus découlant d'activités commerciales ou industrielles y sont donc refusés.

Il est possible d'obtenir plus d'informations en consultant le [www.mrcdrummond.qc.ca/ecocentre](http://www.mrcdrummond.qc.ca/ecocentre) ou en composant le 819 477-1312.

-30-

Source : Jean Dufresne  
Conseiller en communication  
MRC de Drummond  
819 477-2230, poste 123